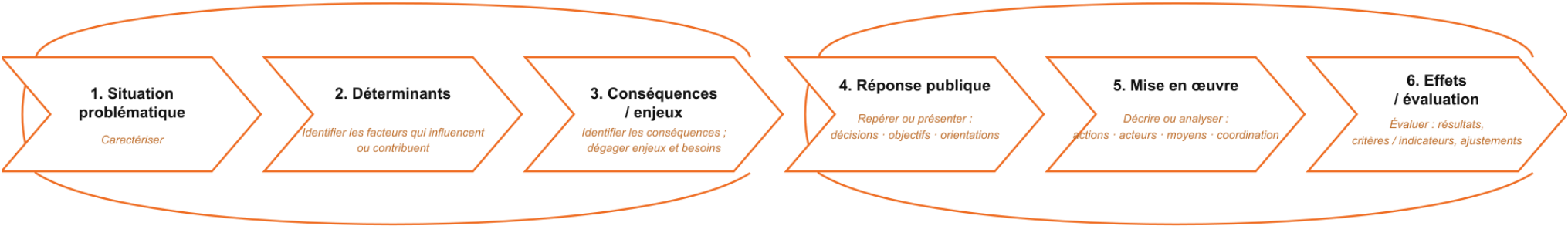


LA BOUSSELE DE LA METHODE STSS

À QUOI SERT-ELLE ? Elle aide à comprendre comment, à partir d'une situation problématique , les pouvoirs publics construisent, mettent en œuvre puis évaluent une réponse publique .	COMMENT L'UTILISER ? Lis-la de gauche à droite : deux phases, trois étapes chacune. À chaque étape, pose-toi la question indiquée ; elle t'aide à savoir quoi chercher et quoi écrire.	UN EXEMPLE POUR COMPRENDRE Le tabac sert ici de fil rouge. Il ne faut pas tout retenir sur le tabac : il permet seulement de voir comment la logique STSS fonctionne de bout en bout.
--	--	---

Phase 1 · Diagnostic

Phase 2 · Action publique



EN PRATIQUE : UN MÊME EXEMPLE DU DIAGNOSTIC À L'ÉVALUATION

1. Situation problématique CARACTÉRISER <i>Je me demande : Que se passe-t-il, pour qui, où et avec quelle ampleur ?</i> En 2024, 24,0 % des 18-79 ans déclarent fumer, 17,4 % quotidiennement. Fumer peut être agréable ; le problème devient collectif par la dépendance, les maladies, les décès évitables et les inégalités.	4. Réponse publique REPÉRER OU PRÉSENTER <i>Je me demande : Que décident les pouvoirs publics ?</i> Réduire le tabagisme et protéger la population, notamment les jeunes, de l'entrée dans le tabagisme.
2. Déterminants IDENTIFIER <i>Je me demande : Quels facteurs influencent ou contribuent ?</i> Dépendance à la nicotine ; accessibilité ; habitudes sociales ; niveau socio-économique ; entourage. Pas de cause unique.	5. Mise en œuvre DÉCRIRE OU ANALYSER <i>Je me demande : Qui agit et comment la réponse est-elle appliquée ?</i> État, Assurance Maladie, Santé publique France, professionnels de santé et associations : prix, paquet neutre, prévention, Mois sans tabac, sevrage et substituts.
3. Conséquences / enjeux IDENTIFIER · DÉGAGER <i>Je me demande : Quelles conséquences ? Pourquoi agir ?</i> Maladies, décès évitables, dépenses de santé et inégalités. Réduire l'entrée dans le tabagisme et aider à l'arrêt.	6. Effets / évaluation ÉVALUER · AJUSTER <i>Je me demande : Que modifier pour améliorer les résultats ?</i> La prévalence quotidienne est passée de 25 % en 2014 à 18 % en 2024 chez les 18-75 ans. Les inégalités persistent : il faut ajuster.

Sources : Santé publique France, Tabac - données ; Baromètre de Santé publique France 2024, publié en 2025.